

FICHE DE POSTE D'ADJOINT AU DIRECTEUR  
(directeur d'hôpital)

*Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital*

*A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*

Direction commune : Hôpitaux Champagne Sud (CH de Troyes, Groupe Hospitalier Aube-Marne, CH de Bar-sur-Seine, CH de Bar-sur-Aube, EPSM de l'Aube et EHPAD de Brienne-le-Chateau)

Adresse : Hôpitaux Champagne Sud,  
101 avenue Anatole France, CS 20718  
10003 TROYES CEDEX

Accès par : [direction@ch-troyes.fr](mailto:direction@ch-troyes.fr)

Personne à contacter : Philippe BLUA, directeur.

*Fonctions (profil proposé)*

*Adjoint au directeur des Hôpitaux Champagne Sud  
Fonctions de directeur général adjoint*

*S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :*

Groupe I     Groupe II     Groupe III

Cotation de la part fonctions de la PFR :

*(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)*

*Adjoint sur emploi fonctionnel : cotation de la part fonctions à 2.9*

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Les Hôpitaux Champagne Sud réunissent, dans le cadre d'une direction commune, les établissements suivants : CH de Troyes, Groupe Hospitalier Aube-Marne, CH de Bar-sur-Seine, CH de Bar-sur-Aube, EPSM de l'Aube et EHPAD de Brienne-le-Chateau.

Les établissements de la direction commune des Hôpitaux Champagne Sud constituent les membres du GHT de l'Aube et du Sézannais, dont le Centre Hospitalier de Troyes est l'établissement support. Plusieurs établissements (EHPAD, GCS...) sont partenaires ou associés du GHT, et participent à ce titre aux travaux de ce dernier.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Cette direction commune regroupe tous les hôpitaux publics du département de l'Aube, un ex-hôpital local dans la marne (site de Sézanne du Groupe Hospitalier Aube-Marne) et un EHPAD.

L'ensemble représente (données 2017) :

- 275 ETP médicaux hors internes, 210 internes par an, 3947 ETP non médicaux

- 365 456 000€ de budget
- 385 250 journées d'hospitalisation complète en MCO et psychiatrie
- 386 957 journées en EHPAD et MAS
- 9 223 interventions au bloc opératoire
- 2 620 naissances
- 278 229 rendez-vous externes MCO
- 108 555 rendez-vous externes en psychiatrie
- 81 834 passages aux urgences
- 141 208 appels reçus au Centre 15

#### Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité du directeur des Hôpitaux Champagne Sud
- Liaisons fonctionnelles : autorité fonctionnelle sur l'équipe de direction des Hôpitaux Champagne Sud

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- Assiste le directeur dans l'ensemble de ses missions, notamment l'élaboration de la stratégie des Hôpitaux Champagne Sud et sa mise en œuvre
- Représente le directeur dans les établissements de la direction commune, ainsi qu'auprès des partenaires et autorités de tutelle des Hôpitaux Champagne Sud

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

- Maintien et développement de l'offre de soins sur l'ensemble des Hôpitaux Champagne Sud
- Mise en œuvre du Projet Médical et de Soins partagé

Nature des délégations associées au poste : délégation générale de signature

#### Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

Expérience de direction d'un centre hospitalier

Connaissances particulières requises / prévues :

Excellente connaissance des hôpitaux publics et de leur environnement

Compétences professionnelles requises / prévues :

Capacité à mobiliser les équipes hospitalières dans leur ensemble

Capacité à susciter et développer les innovations

Excellentes compétences relationnelles et communication

Gestion de projets impliquant de nombreux acteurs internes et externes à l'hôpital

---

Autres informations
---------------------

Contraintes et avantages liés au poste : participation aux astreintes de direction.
---

Le poste sera en principe publié au J.O. du 18 janvier 2019.
--